



Garghentini Python Giovanna, Lehner-Gigon Nicole

Harcèlement

Cosignataires : 13 Date de dépôt : 14.12.17 DICS/DSAS

Dépôt

L'affaire Weinstein a eu le grand mérite de délier les langues de nombreuses femmes et de quelques hommes sur une pratique depuis trop longtemps tue et sous-estimée, celle du harcèlement. Autrement dit, de la puissance qu'une personne sent d'avoir et se permet d'utiliser pour obtenir des faveurs sexuelles, des attouchements ou des remarques qui dénigrent ou réduisent les individus à un statut d'objet. Qu'il soit sexuel, psychologique, au travail ou dans la rue, le harcèlement est tout simplement une violence inacceptable.

Pour que ces pratiques cessent il est indispensable d'éduquer les enfants et les jeunes à un respect mutuel. C'est depuis tout petit que les enfants doivent être éduqués en évitant les stéréotypes de genre. Quand on entend un jeune enfant, élevé par un couple qui se partage les tâches ménagères à la maison, rentrant après son premier jour à la maternelle et qui dit à ses parents : « j'ai tout compris, pendant que les garçons jouent, les filles préparent le goûter », ou bien lorsqu'on observe l'espace occupé dans les cours d'écoles par les filles (un petit coin de la cour), et les garçons qui jouent au foot sur la totalité de l'espace, on ne peut que se rendre à l'évidence que les structures d'accueil et l'école ont un rôle important à jouer pour que filles et garçons aient les mêmes chances et se respectent.

L'Etat peut rapidement mettre en pratique des mesures simples qui sont présentées ci-dessous et à terme mettre en place un réel système éducatif égalitaire. Il est nécessaire d'agir dès la petite enfance et d'avoir des interventions ciblées sur ces thématiques de respect de l'autre dès la 8H et jusqu'à la fin du secondaire obligatoire ainsi qu'une fois dans le postobligatoire.

En complément à la question posée par notre collègue Erika Schyder, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Dans le programme scolaire fribourgeois, l'Etat a-t-il intégré la prévention aux violences et harcèlement ? Si oui, comment ? Si non, envisage-t-il de le faire ?
2. En 10 et 11H, les élèves suivent une heure de formation générale ou une heure d'éthique par semaine. Ne serait-ce pas le lieu pour y aborder les thématiques de respect de l'autre ? Est-ce que le PER ou le Lehrplan 21 ont intégré ces thématiques ? Est-ce que les directeurs des CO contrôlent le contenu dispensé dans les heures de formation générale et d'éthique ?
3. Le BEF met à disposition des enseignant-e-s des mallettes pédagogiques sur l'égalité entre hommes et femmes. L'Etat envisage-t-il de mettre ces mallettes dans chaque établissement scolaire à la bibliothèque ou dans la salle des enseignant-e-s pour que celles-ci soient à proximité et faciles d'accès pour les enseignant-e-s ?
4. Est-ce que des outils pédagogiques pour lutter contre les violences sont déjà inclus dans les mallettes ? Si ce n'est pas le cas, l'Etat, via le BEF envisage-t-il de le faire ?

5. Pour que celles-ci soient efficacement utilisées, il faudrait que le BEF puisse venir les présenter lors du dépôt dans les établissements scolaires. Le Conseil d'Etat est-il d'accord de donner les moyens au BEF pour que ce soit possible ?
6. L'association REPER a un programme « Sortir ensemble et se respecter ». Comment pourrait-on intervenir pour qu'il soit plus connu et plus utilisé par les jeunes, voire comment pourrait-on le développer pour que tous les jeunes suivent cette formation ?
7. L'Etat pense-t-il demander d'intervenir dans chaque CO par un programme, genre théâtre Caméléon, sur le thème du harcèlement ?
8. Comment l'Etat interagit avec l'association Mille Sept Sans, spécialisée dans le harcèlement de rue ? Envisage-t-il de faire appel à cette association pour des interventions dans les classes ?
9. L'Etat va-t-il intervenir dans la formation du personnel éducatif dès la petite enfance pour que les enseignant-e-s du primaire, du secondaire I et II ainsi que le personnel des crèches ou les assistantes parentales soient sensibilisé-e-s aux stéréotypes de genre et soient attentifs et attentives à ne pas les transmettre lors de leur accompagnement ?
10. L'Etat va-t-il contrôler et changer le matériel pédagogique pour qu'il ne comporte plus de stéréotypes de genre ?

—